

BIBLIOTHEQUE DE FAMILLE

IV

DES DEVOIRS DE LA FEMME CHRÉTIENNE A L'ÉGARD
DE LA BIBLIOTHEQUE DE LA FAMILLE

Nous établissons une distinction essentielle entre la femme qui a la libre disposition des livres et celle qui est obligée de s'incliner devant la volonté contraire de son mari.

Celle-ci ne pourra pas empêcher que des livres dangereux garnissent la bibliothèque de famille. Elle verra arriver sans cesse et sans qu'elle s'y puisse directement opposer, de nouveaux ouvrages remplis de l'esprit du siècle. Pour sa conscience éclairée et délicate, ce sera un supplice ; mais au lieu de se livrer au découragement, sous le prétexte que ce poison pourra nuire aux siens, elle emploiera les moyens suivants, et d'autres que la charité et le zèle lui inspireront.

D'abord, elle priera, pour demander à Dieu qu'il détourne de tous ceux de la maison l'influence de ces livres mauvais ; la prière est toujours utile, toujours fructueuse, et si elle n'empêche pas tous les maux que nous déplorons, il faut l'attribuer à la malice de ceux qui résistent à la grâce et non à de l'impuissance. Cette femme chrétienne demandera pour son époux, l'heureux aveuglement qui ne permet pas de saisir toute la malicieuse impiété de l'auteur d'un mauvais livre, et qui ne laisse pas voir toute la passion qui s'y est inoculée. Elle demandera que ni ses enfants, ni les visiteurs de la maison, n'aient l'indiscrétion d'ouvrir ces livres dangereux. Elle promettra elle-même de respecter les saintes lois de l'Eglise, en s'abstenant de ces lectures.

Puis, elle emploiera toutes les saintes adresses de la charité et de la prudence pour rendre autant éloigné que possible ce grand danger de la maison. Tantôt elle saura obtenir que le plus déhonté de ces ouvrages soit moins en vue, ou tout à fait relégué aux arrière-plans. Tantôt elle rangera, au nom de l'ordre, un ouvrage empoisonné qui traînait ouvert sur un bureau. D'autres fois, elle saura délicatement insinuer la pensée d'acheter quelques bons livres ; elle se les fera donner, elles les prendra sur sa cassette des menus-plaisirs ; et ainsi elle fera entrer des ouvrages chrétiens où il n'y en avait presque que de mauvais, ce qui aura l'avantage de reculer un peu ceux-ci et d'offrir à ses enfants, dans la bibliothèque de leur père, des lectures utiles. Nul doute que le zèle ingénieux ne puisse imaginer encore cent autres moyens d'éloigner ces tristes ouvrages et d'en mettre de meilleurs à leur place.

H. CHAUMONT, ptre.